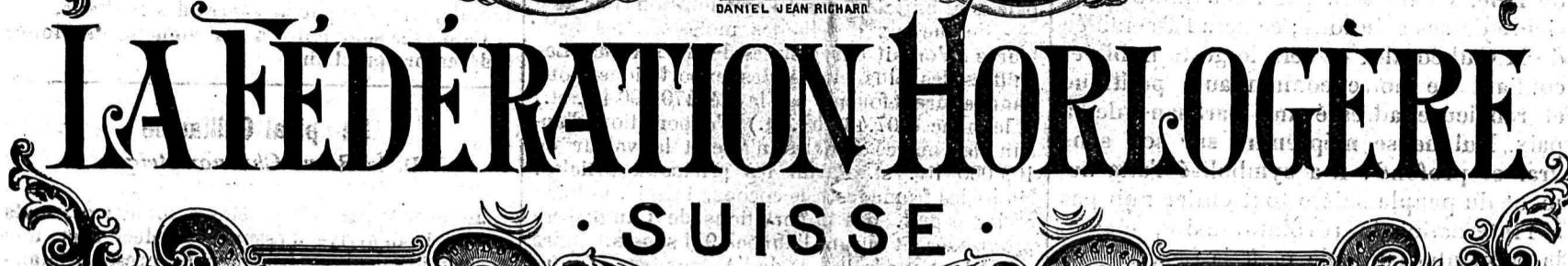


DANIEL JEAN RICHARD



LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ABONNEMENTS

Un an Six mois

Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale . . 12.— 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraisant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds

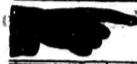
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES

suisses 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal



Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 51, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Exposition nationale suisse à Berne 1914

Adhésions. — 3^{me} liste.60. Total des 1^{re} et 2^{me} listes publiées dans nos numéros des 31 juillet et 9 octobre.

61. Société anonyme Louis Brandt & frère, Oméga Watch Co, Biel

62. T. H. Sandoz, Soleure

63. John Emery, Fleurier

64. Henchoz fils, Suburban Watch, Le Locle

65. Studer-Ruetzsch, fabrique d'horlogerie Loretto, Soleure

66. La Nationale (S. A.), Usines fusionnées de matières ouvrées d'or, d'argent et de métal et d'assortiments pour la boîte de montre; Champagne, Saint-Imier, Saignelégier, Biel, Genève.

67. Uhrenfabrik Büren, H. Williamson Ltd, Büren s. A.

68. Kurth frères, Grana Watch Co, Granges

69. C. Meyer-Graber, La Chaux-de-Fonds

70. Les Fils de L. Braunschweig, Fabrique Election S. A., La Chaux-de-Fonds

71. Fabrique Ebel, Blum & Cie, La Chaux-de-Fonds

72. Cortébert Watch Co, Juillard & Cie, Cortébert

73. Fabrique Angélos, Stolz frères, Le Locle

74. Bonjour & Cie, Fabrique BéGé, La Chaux-de-Fonds

75. A. Redard & frère, Genève

76. Russbach-Hänni & Cie, Court

77. Haas-Neveux & Cie, Genève

78. Pery Watch Co, Dreyfus frères & Cie, Biel

79. E. Maire & fils, Fabrique Exit, Longeau

80. Ulysse Nardin, Paul-D. Nardin succ., Le Locle

81. Laubscher frères & Co, Täuffelen

82. Affentranger, Haas & Plattner, Niederdorf

83. Paul Dubois, St-Imier

84. Gisiger & Sutter, Selzach

85. Achille Lambert, Chez-le-Bart

86. Th. Meyer & Co, Soleure

87. Muller & Co, »

88. Sauser, Jäggi & Co, »

89. Weber & Flück, »

90. Léonidas Watch Factory, Jeanneret-Droz,

91. Auguste Reymond, St-Imier

92. A. Rubin & Cie, St-Imier
93. Otto Tietze, Biel

94. G. Pfund & Cie, Madretsch

95. Gallay, Le Sentier

96. Arnold Schumacher, St-Aubin

97. Jules Bloch & frère, Fabrique

Diamant, Chaux-de-Fonds

98. Holy frères, St-Imier

99. V. Nydegger, Biel

100. Berna Watch Co, St-Imier

101. Schweizerische Wanduhrenfabrik und Holzindustriegesellschaft, Angenstein

102. A. Benoit-Niclet, Ito Watch Co, Biel

Fabricants de montres 61

» d'horloges 3

» de parties détachées 38

Total 102

Répartition par cantons.

Canton de Genève 10

» Vaud 5

» Neuchâtel 29

» Berne 40

» Soleure 14

» Schaffhouse 1

» Bâle-Campagne 2

» Fribourg 1

Total 102

Congrès socialiste international de Bâle

Le congrès de Bâle est terminé. Une journée aura suffi pour dégager de ce chaos d'opinions et de tendances une pensée commune. Il est vrai que, dans le secret des délibérations du bureau international, tout avait été réglé d'avance; mais après le vote unanime qui vient d'être émis, il reste encore dans l'esprit de beaucoup de délégués un trouble et une incertitude.

Le projet de manifeste préparé par le bureau est un document fort long. Il est intéressant pourtant en ce qu'il s'efforce de donner une direction d'ensemble à la politique extérieure du socialisme. Il contient, sans doute, quelques phrases menaçantes à l'adresse des gouvernements qui pousseraient les peuples à la guerre; il

rappelle la Commune et la révolution russe; il invite le prolétariat à employer toute son énergie à combattre la guerre; mais il ne contient aucune indication précise sur les moyens. Les mots « grève générale » et « insurrection » votés dans le récent congrès socialiste à Paris ne figurent pas en effet dans la rédaction internationale.

Ouvert sous l'impression glaciale qu'ont produite les dépêches annonçant la prétendue mobilisation de la Russie et les préparatifs de l'Autriche, le congrès a bâti la marche des affaires; les délégués autrichiens ont déclaré vouloir partir le soir même. Et l'on a choisi ce prétexte, bien venu peut-être, pour couper court aux débats. Au début de la séance de l'après-midi le président a présenté, au nom du bureau et à fait voter par l'assemblée la proposition de ne discuter aucune motion individuelle. Ainsi toute discussion publique a été étouffée, prévenue; les déclarations d'adhésion se sont succédées, variées dans la forme, monotones dans le fond; l'unanimité du vote était assurée.

Ce n'est là qu'une unité de façade. Des débats, il y en a eu, après et prolongées, mais la vraie lutte ne s'est pas livrée à la Burgvogtei; elle a eu lieu au sein du comité de rédaction, à l'hôtel des Trois-Rois, où les efforts des délégués français pour que le manifeste mentionnât un moyen d'action pratique se sont heurtés au non pussumus des délégués allemands.

Si donc le congrès de Bâle fut une manifestation grandiose de l'unité de principe et de tendance du socialisme international, il fut en même temps une démonstration de sa division sur le terrain de l'action. Malgré son enthousiasme pour la paix, l'Internationale n'a pu tomber d'accord sur le geste commun qui ferait passer la théorie dans les faits.

Il ne fait pas le pas décisif. Il en reste encore, malgré ses déclamations, à la période du platonisme.

Pour la question présente de la paix, c'est peut-être regrettable. Mais pour la société en général, pour ceux qui ne voient heureusement pas dans l'avènement de l'Internationale la panacée et l'idéal absolu,

ils éprouveront un sentiment de soulagement en constatant qu'aux prises avec les complexités de la vie, les chefs socialistes sont eux aussi impuissants à réaliser cette unité qu'ils proclament théoriquement.

Ce qui caractérisera le congrès socialiste de Bâle, ce ne sera pas l'unanimité extérieure de ses solutions; ce sera l'assemblée de la Cathédrale; ce sera le geste noble et confiant de notre communauté politique et religieuse adressé aux partisans de la paix. Nul ne se méprendra sur son sens vrai et profond: il a symbolisé l'attachement du peuple suisse tout entier non pas à l'internationale révolutionnaire, mais à la paix internationale et à la paix sociale entre les classes des divers Etats.

Chambre du commerce, de l'industrie et du travail, La Chaux-de-Fonds

La Chambre cantonale du commerce s'est réunie avant hier, mercredi, à La Chaux-de-Fonds.

Comme principal objet à l'ordre du jour, elle a examiné, en vue de fournir un préavis au Département de l'Industrie et de l'Agriculture, un projet de loi révisée sur la *protection des apprentis*, élaboré à la demande du Département, par M. Jaccard, Inspecteur cantonal des apprentissages.

La loi actuelle sur la protection des apprentis qui date de 1890, a répondu à l'attente du législateur, et le décret de 1909 rendant obligatoires les examens de fin d'apprentissage a donné de bons résultats. Mais dans l'application de la loi, des lacunes se sont révélées qui demandent à être comblées et l'assemblée a appuyé vivement les principales innovations du projet, qui constituent des progrès sur l'état de choses actuel, et, notamment: la définition du terme «apprenti»; l'obligation pour les jeunes gens en apprentissage de fréquenter les cours professionnels organisés à leur intention, et pour les patrons de leur accorder le temps nécessaire jusqu'à concurrence de quatre heures par semaine; la faculté d'instituer, à la suite d'entente entre patrons et ouvriers d'une même profession, l'obligation de l'apprentissage pour cette profession. D'autres dispositions ont fait l'objet de légères critiques et demandent à être revues.

Après avoir entendu quelques renseignements sur l'organisation de l'*Exposition de Berne, en 1914*, et en particulier sur la participation de l'horlogerie à cette exposition, la Chambre a admis sans opposition le principe de l'octroi d'une subvention aux exposants neuchâtelois et elle a chargé son bureau de présenter en temps et lieu une demande à cet effet au Gouvernement cantonal.

La Chambre a également ratifié sans opposition le préavis donné par son Bureau à la Chambre suisse de l'horlogerie et concluant à la nécessité pour l'horlogerie suisse de participer à l'*Exposition universelle de San-Francisco en 1915*. Cette exposition attirera sans aucun doute une foule de visiteurs, non seulement des Etats-Unis, mais de tous les états de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, de l'Australie et de l'Extrême-Orient; tous pays qui constituent pour notre industrie d'excellents débouchés.

L'échange de vues projeté, sur l'organisation d'une *assurance contre le chômage*, n'a pu avoir lieu vu l'heure avancée et a été renvoyé à une séance ultérieure, à convoquer spécialement pour cet objet, dès qu'aura été publié le rapport préparé par M. le Dr Pettavel, Directeur du Département de l'Industrie et de l'Agriculture.

Chez les pierristes

L'assemblée générale du Syndicat des patrons pierristes qui a eu lieu à Biel le 24 courant, sous la présidence de M. Charles Monfrini, faisant droit aux revendications justifiées des ouvriers de la partie, a décidé d'augmenter de 10% tous les prix de la main-d'œuvre. Le nouveau tarif entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1913.

Le commerce d'Andrinople

En présence des événements qui se déroulent actuellement sous les murs d'Andrinople, il nous

paraît intéressant de reproduire quelques renseignements sur la situation commerciale du vilayet dont cette ville est la capitale, puisés par le *Monniteur des intérêts matériels* dans le rapport consulaire anglais.

Le commerce du vilayet accusa en 1911 une progression notable, s'élargissant de 836.215 en 1910 à 1.568.784 liv. st. en 1911. Le district est principalement agricole, aussi l'amélioration constatée est-elle due aux excellentes moissons, les meilleures qu'on ait enregistrées depuis six ans. Les chiffres les plus élevés des exportations pour l'année furent fournis par le blé (479.590 liv. st.) et le tabac (707.436 liv. st.). L'exportation d'aucun des autres articles n'atteint la valeur de 100.000 liv. st. Parmi les principaux articles, citons les fromages, les cocons, la soie, la laine et les peaux. Les importations de l'Angleterre progressèrent durant l'année 1911 sans atteindre cependant encore celles de l'Allemagne. D'autre part, ces deux pays sont devancés à ce point de vue par la Bulgarie et l'Autriche-Hongrie.

Commercialement, l'année 1911 promettait, pour les neufs premiers mois, d'être pleinement satisfaisante, mais la guerre italo-turque, déclarée à la fin de septembre, eut une répercussion fâcheuse sur les affaires en général, les banques étrangères d'Andrinople coupant tout crédit aux marchands, qui furent conséquemment sérieusement gênés dans leur négocié. Cette mesure affecta particulièrement les petits commerçants des bazars qui, ne disposant que de modestes capitaux, comptent largement sur les avances que leur font les banques sur leurs marchandises.

D'après le dernier recensement, la population de la ville d'Andrinople atteignait 70.000 âmes et celle de Rodosto, la seconde ville du vilayet, 12.000 âmes. Ajoutons, en passant, la population de certaines autres villes dont les noms ont été mis en relief par les événements actuels: Kir-Kilissé, 17.000 âmes; Lule-Bourgas, 8000; Mustapha-Pacha, 9000. Ces chiffres ne comprennent pas les garnisons.

La douane et les paysans

La Ligue des paysans vient de publier le texte de la pétition qu'elle adresse à l'Assemblée fédérale pour demander le maintien des droits d'entrée du tarif sur la viande congelée et la viande conservée, et l'abrogation de l'abaissement de droit consenti en vertu de ses pouvoirs par le Conseil fédéral.

Ainsi qu'on l'a dit, les pétitionnaires soutiennent que les circonstances extraordinaires qui justifieraient l'abaissement des droits n'existent pas, et que cette mesure est une rupture du compromis conclu entre l'agriculture et l'industrie lors du vote du tarif douanier.

Ils déclarent, en outre, que cette mesure aura pour résultat de diminuer encore l'élevage indigène alors que les intérêts économiques et militaires du pays exigeront au contraire une forte augmentation de cet élevage.

En fait de compromis, il est bon de rappeler que l'horlogerie n'y a nullement participé et que la Chambre suisse d'horlogerie a publié un manifeste contre le tarif douanier.

Mise en garde!

Nous apprenons de source autorisée qu'un de nos concurrents allemands, qui vient d'annoncer à grands frais de réclame qu'il a entrepris la fabrication de la montre de poche, peu satisfait de son outillage, se propose de le remplacer complètement, et a l'intention d'envoyer à cet effet, dans notre région, un émissaire chargé de visiter nos grandes fabriques.

Comme il est à supposer que cet envoyé ne déclinerait pas ses nom et qualité, mais chercherait à pénétrer dans nos établissements industriels sous un titre d'emprunt, nous croyons devoir engager nos fabricants à être extrêmement prudents en admettant des visiteurs dans leurs usines.

Réduction de travail

On nous annonce que la Société des fabricants suisses de boîtes de montres en or, a décidé, après un débat où les opinions contraires se sont montrées d'égale force, la suppression du travail du lundi jusqu'à nouvel ordre.

C'est une conséquence de la situation internationale, troublée par la guerre des Balkans.

Cette décision entrera en vigueur dès lundi 9 décembre prochain.

Le spiral Guillaume

— De la *Revue Chronométrique*. —

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais quand il m'arrive d'essayer de déchiffrer une description de brevet, j'en viens presque fatigiquement à l'envie de m'arracher les cheveux! C'est que MM. les agents de brevets ont le talent d'embrouiller leurs phrases à la façon d'un enfant débouinant un écheveau de fil chipé dans le tiroir de sa maman. On m'a dit que c'était pour dépister la contre façon. Je n'en crois rien. J'imagine plutôt que cette obscurité générale est la conséquence logique du principe qui exige d'un objet breveté qu'il se présente au public détaillé sur toutes ses faces. Et il en est des explications comme des preuves. Qui explique trop n'explique rien.

C'est en tout cas un fait que la lecture d'un brevet est plutôt pénible.

Aussi est-ce avec une surprise joyeuse que je viens d'en lire trois de suite sans la moindre fatigue.

Il est vrai que ces trois brevets ne comportent pas de dessins. Et aussi, et surtout, qu'ils ont été pris par M. Ch. Ed. Guillaume, directeur adjoint du Bureau International des poids et mesures. M. Guillaume est la clarté même. Il aime la grande lumière luisant pour tout le monde. Et tous ceux qui l'on entendu ou lu savent quel souci il a de se rendre compréhensible à ses auditeurs et à ses lecteurs quel que soit le sujet qu'il traite d'ailleurs.

Rien donc d'étonnant à ce que les trois descriptions de l'éminent savant constituent trois petits morceaux choisis dans la littérature un peu habilement fruste des Offices de Patentes!

Il s'agit dans ces descriptions d'un sujet depuis longtemps déjà en suspens dans le monde de l'horlogerie, celui de l'application des alliages d'acier et de nickel aux spiraux.

L'introduction de ces alliages dans la bilame des balanciers compensateurs avait réalisé dans le domaine de la chronométrie de précision un progrès si énorme qu'on s'était de suite demandé s'ils ne produiraient pas dans le spiral quelque chose d'aussi merveilleux.

« La première idée du spiral compensateur en acier-nickel, écrit M. Guillaume dans l'étude dont il a fait suivre le *Traité de Grossmann*, est due à un régleur neuchâtelois Paul Perret qui, expérimentant sur un échantillon d'invair que je lui avait remis, découvrit la *variation positive de son module d'élasticité*. La même découverte fut réalisée de façon indépendante, peu de temps après, par le professeur Marc Thury. En possession de cette propriété nouvelle, Paul Perret me proposa de poursuivre en commun les recherches qui permirent bientôt d'établir les éléments de la courbe des variations de l'élasticité en fonction de la teneur à la température ordinaire.

Le résultat des recherches de MM. Guillaume et Perret fut qu'il existait *deux catégories d'alliages d'acier nickel en état de compenser par une force élastique croissant avec la température l'augmentation de l'inertie du balancier*.

Les teneurs en nickel de ces deux groupes étaient respectivement de 27 à 28 p. 100 et de 39 à 46 p. 100.

Les spiraux d'acier nickel à teneur de 27 à 28 p. 100 sont seuls entrés dans le domaine de la pratique. Ils sont connus sous le nom de *spiraux Paul Perret ou spiraux blancs*.

Les premiers spiraux blancs furent expérimentés à l'Observatoire de Neuchâtel dès 1901. Ils furent observés de nouveau spécialement en 1907 à cet établissement et le Dr Arndt écrivait à ce propos à la Société des fabriques de spiraux propriétaires de brevets Perret:

« Les marches des pièces observées dernièrement sont beaucoup plus stables que celles observées en 1901. La différence des marches entre

le commencement et la fin des épreuves est extrêmement faible.»

Malgré cela le champ d'application des nouveaux spiraux ne s'étendit pas comme on aurait pu le supposer, et bien qu'ils aient dans les montres bon marché, à balancier non compensateur, réduit «à 5 p. 100 environ les écarts de marche dans les conditions défavorables par rapport à ce que donne le spiral d'acier non compensé».

Dans l'exposé de ses brevets, M. Guillaume indique les raisons pour lesquelles les spiraux blancs n'ont pu avoir accès dans le domaine de la précision. C'est qu'ils sont trop mous. Ils le sont même tellement qu'on les a quelque fois comparés à des spiraux de plomb. Leur limite d'élasticité est très basse. Ils sont par suite essentiellement déformables, particulièrement dans le travail de mise en place et de réglage.

Et pourtant il n'était pas possible de renoncer à l'espoir légitime d'utiliser les propriétés singulières de compensation de l'acier au nickel, dans une partie de l'organe réglant aussi intéressante et capitale que le spiral. De nouvelles recherches s'imposaient.

M. Guillaume les a entreprises avec l'ardeur, la précision, la méthode qui caractérisent ses études et qui lui ont valu de si beaux succès.

Et il a fini par solutionner le problème pour lequel les spiraux à teneur de 27 à 28 p. 100 de nickel n'avaient pu fournir qu'une approximation.

Il est arrivé à la conclusion suivante :

«On obtient un spiral très élastique, compensateur plus ou moins parfait, mais toujours supérieur à cet égard aux spiraux en acier ordinaire, dont, au surplus la force élastique croît avec une élévation de la température, lorsque son alliage constitutif de fer et de nickel, renfermant 27 à 30,5 p. 100 de nickel, et quatre au moins des éléments : chrome, carbone, tungstène, manganèse, silicium, vanadium, molybdène, tantale, titane, renferme ces derniers à des doses comprises pour chacun d'eux entre 0,2 et 4 p. 100, alors que le total de ces éléments incorporés est compris entre 3,5 et 10 p. 100 de l'alliage total. En ce qui concerne le carbone et le silicium il n'y a pas grand avantage à dépasser la dose de 1 à 0,2 p. 100. On ne tient pas compte du cobalt qui accompagne presque toujours le nickel industriel.»

Les propriétés élastiques recherchées pouvant se trouver modifiées par les impuretés des produits créés par le commerce, il n'est pas possible de spécifier des proportions absolument rigoureuses pour la réalisation de ces propriétés à tel ou tel degré.

Toutefois M. Guillaume indique deux compositions particulièrement convenables pour les spiraux à force élastique croissante avec la température et à haute limite d'élasticité.

Voici ces deux formules :

Nickel	28,5	30,5
Fer	66,2	61,6
Manganèse	2,0	4,0
Chrome	1,5	1,8
Tungstène	1,0	»
Vanadium	»	1,0
Carbone	0,5	0,6
Silicium	0,3	0,5

Si l'on introduit un spiral ayant l'une ou l'autre de ces compositions dans un échappement usuel non coupé, on obtiendra par le fait un réglage très supérieur à celui réalisé avec les anciens alliages d'acier et de nickel. La limite d'élasticité d'un spiral de ce genre étant absolument comparable à celle des spiraux en acier ordinaire durci ou trempé, le spiral pourra être employé avec succès même pour les réglages de précision, interdits aux anciens spiraux Perret, tellement mous qu'ils éprouvaient des déformations permanentes parfois pour de simples changements d'amplitude!

C'est un nouveau progrès que la science apporte à la chronométrie montrant ainsi une fois de plus l'intérêt pour la pratique de s'appuyer avec confiance sur la théorie.

L. DEPLASNE.

Les Trades-Unions et les causes des grèves en Angleterre

Dans un travail lu dernièrement par M. John Brunner, industriel, membre du Parlement anglais, aux conférences de «l'Eighty Club» (Institut Solvay), nous relevons le passage suivant, intéressant surtout en ce qu'il relève, entre Trades-

Unions, des conflits analogues à ceux qui existaient entre nos anciennes corporations.

Nous voyons donc qu'en moins d'un siècle les Trades-Unions, considérées jadis comme des associations illégales, ont conquis une position d'indépendance presque complète vis-à-vis de la loi. Cette indépendance est aujourd'hui si bien reconnue que l'association est permise même aux employés de l'Etat et que les syndicats de ces employés ont libre accès auprès de leurs chefs administratifs. En outre, la clause suivante, connue sous le nom de « Clause du salaire équitable » (*Fair wages clauses*) est insérée dans tous les contrats passés par le gouvernement : Le fournisseur s'engage, sous peine d'amende, à payer des salaires et à fixer des heures de travail qui ne pourront être moins favorables que ceux généralement consentis par les patrons et les Trades-Unions ou adoptés dans la pratique par les patrons consciencieux pour le corps de métier et la région où les travaux seront exécutés.

La puissance des Trades-Unions augmente tous les jours, et il n'y a pas d'industrie importante qui ne compte parmi ses travailleurs une ou plusieurs associations.

Tous les corps de métiers ont leur syndicat et, même parmi les métiers n'exigeant aucune habileté technique, le mouvement professionnel est en progrès.

Quels en sont les résultats? Comme patron, je reconnaissais qu'ils ont presque toujours été bons.

Le nombre des Trades-Unions diminue sans cesse, à mesure que les plus petites sont incorporées à d'autres plus grandes, mais le nombre des membres syndiqués tend à augmenter.

En 1900, il y avait 1280 unions, comprenant 1.969.000 membres.

En 1909, il n'y avait plus que 1150 unions, avec 2.350.000 membres, soit une augmentation de près de 400.000 membres en 10 ans, avec une diminution de 130 unions.

Je ne puis vous donner le total des fonds possédés par les Trades-Unions, mais les 100 principales avaient 125.000.000 de francs à la fin de 1909. Leurs dépenses annuelles se sont élevées à 62.500.000 fr. et, cette année-là, elles ont dépassé le revenu, mais les conflits n'ont occasionné qu'une dépense de 3.750.000 fr. Le reste, soit près de 59.000.000, a été absorbé par la maladie, les retraites, les enterrements et les frais d'administration.

Il arrive très rarement aujourd'hui qu'un patron refuse de recevoir les représentants autorisés de son personnel pour discuter les salaires ou les conditions de travail. Toutes les fois qu'un patron ou, dans les grandes industries, un comité de patrons, a reçu les chefs des Trades-Unions dans un esprit conciliant, des milliers de conflits ont été résolus sans grève. Si les ouvriers ne font pas partie d'un syndicat, ou n'ont pas de représentant capable, autorisé à régler le différend en leur nom, la grève est beaucoup plus probable, et si elle éclate, elle sera plus longue et plus violente.

Parmi les mauvais résultats des syndicats ouvriers, il faut mentionner la tendance à faire des règlements qui rendent impossible l'emploi de machines destinées à économiser la main-d'œuvre. Dans certains métiers, il est difficile d'arriver à ce résultat sans grèves. On dira peut-être que cela est toujours difficile, avec ou sans syndicats. D'accord. Mais les règlements rigides des Trades-Unions augmentent les difficultés. A ce propos, nous commençons en Angleterre à nous occuper du chômage : en effet, dans les cas où des ouvriers sont remplacés par des machines, il n'y a pas le moindre doute que ces hommes doivent être traités avec la plus grande considération.

Quelles sont en Angleterre les causes des conflits ouvriers et des grèves, et que faisons-nous pour les empêcher? Il y a, naturellement, les causes ordinaires. On se met en grève pour obtenir une augmentation de salaire ou une réduction des heures de travail — ou encore pour protester contre une diminution de salaire (il arrive rarement que les heures de travail soient augmentées). Mais il y a aussi d'autres causes. Des ouvriers ont déclaré la grève à cause de la façon dont ils étaient traités par un contre-maître ou un administrateur. En pareil cas, la grève est généralement justifiée.

Ces causes de conflits ne sont pas particulières au Royaume-Uni. Mais il y a une espèce de grève qui, je crois, ne se rencontre que chez nous : c'est lorsque deux Trades-Unions ne peuvent

s'accorder sur la délimitation du travail de leurs membres.

De telles disputes prennent naissance de différentes manières : par exemple, elles peuvent être dues à l'invention d'un nouveau procédé qui ne rentre plus dans le domaine d'un certain métier, mais touche de près celui de deux ou trois autres. Tout récemment, les applications de l'électricité ont été la source de pareils différends. Ou bien une nouvelle compagnie introduit une nouvelle façon de répartir le travail entre les ouvriers. Il peut même se produire des actes d'hostilité, de la part d'un syndicat puissant, contre les travaux jusqu'à l'entreprise par un syndicat plus faible. C'est surtout dans l'une de nos grandes industries — la construction des navires en fer — que des conflits de ce genre se sont fréquemment produits. Un patron entièrement innocent peut ainsi voir tout d'un coup le travail cesser dans son chantier ; la grève peut durer des semaines ou des mois et lui faire subir des pertes considérables. Cette sorte de grève devrait être résolue par un arbitrage, mais dans bien des cas la lutte s'est continuée jusqu'à l'épuisement. Je me rappelle un cas où, dans un nouveau bâtiment public en construction, il s'agissait d'installer un appareil de chauffage. Le travail fut exécuté par des plombiers et des mécaniciens ; mais, pendant dix semaines, ils ne purent s'accorder sur la question de savoir lesquels d'entre eux feraient les raccordements entre le plomb et le fer.

De 1890 à 1893, il y eut 35 semaines durant lesquelles l'un des quatre groupes d'ouvriers des chantiers de la Tyne refusa de travailler et paralya les affaires dans toute la région.

Une autre cause de conflit se manifesta il n'y a pas longtemps. Un puissant syndicat refusa de laisser travailler ses membres dans la même usine que ceux d'un autre syndicat, faisant exactement le même travail et, quoiqu'il n'y eût aucun mécontentement relatif au salaire ou aux conditions du travail, le patron subit des pertes énormes.

MM. les syndicalistes s'amusent et l'industrie en fait les frais.

Nouvelles diverses

Service postal avec la Turquie d'Europe.

Il résulte d'une communication de l'administration des postes ottomanes que le service des lettres et boîtes avec valeur déclarée et celui des colis postaux, sont entièrement supprimés jusqu'à nouvel avis dans tous les bureaux de la Turquie d'Europe, sauf Constantinople.

Les premiers calendriers de 1913.

Les premiers calendriers de 1913 viennent de paraître. Ce qui saute aux yeux tout de suite, c'est la précocité, l'an prochain, des fêtes mobiles. Le mardi gras tombe le 4 février, Pâques le 23 mars, l'Ascension le 1^{er} mai et la Pentecôte le 14 mai.

Il est extrêmement rare que Pâques se trouve aussi tôt. C'est — à un jour près — son maximum de précocité, si l'on peut dire. Car cette fête ne peut pas tomber plus tôt que le 22 mars ; encore faut-il pour cela que la pleine lune se trouve le 21 et que le 22 soit un dimanche ; cette double coïncidence n'est pas réalisée, en moyenne, une fois par siècle. C'est le seul cas où l'Ascension tombe en avril — le 30 avril.



Cote de l'argent

du 29 Novembre 1912

Argent fin en grenailles . . . fr. 114.— le kilo
Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 100.45.

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ
Société Anonyme — Directeur : F. E. PFISTER
HORLOGERIE Maison fondée en 1849 **ELECTRICITÉ**
Etude et entreprise de Calibres spéciaux
Ebauches et finissages 10 à 36 lignes
Tous genres clefs et remontoirs
— Spécial té extra-plates et plates soignées —
La fabrique ne termine pas la montre
TÉLÉPHONE 559 H 59841 TÉLÉPHONE

Schürch & Bohnenblust

NEUCHATEL H 4681 N

Dépositaires des

ACIERS BÖHLER

Grand stock disponible dans les qualités

Rapide. 1178

Spécial très dur.

Extra-tenace dur.

Franz Mayr.

Panthère, etc.

en tous profils et dimensions.

Pièces forgées. Pièces forgées.

Fabrique de Montres
en état de développement désire créer
poste de
Directeur technique
Postulants avec connaissances théoriques, ayant de la pratique et bien au courant de la fabrication mécanique moderne sont priés de faire leurs offres détaillées sous chiffres **H 2161 U** à MM **Haasenstein & Vogler, Bienne**. Belle place d'avenir. Discretion garantie. 1188

A céder de suite 1184
dans de bonnes conditions, ancien commerce de
Joaillerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie
dans grande ville industrielle d'Alsace. Occasion
exceptionnelle pour jeune homme sérieux et tra-
vailleur. Capital nécessaire: environ 25.000 francs.
Offres sous chiffres H 171 M à Haasenstein
& Vogler A. G., Mulhouse (Alsace). H 98938

Jeune employé
22 ans, libéré du service militaire, bien au courant de la
branche horlogère, connaissant la bijouterie et les fournitures et ayant de bonnes notions du français
cherche engagement
pour tout de suite. Références de premier ordre à disposition.
Adresser offres sous chiffres **H 15930 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 1183

BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE

NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS LE LOCLE

La Banque Cantonale Neuchâteloise traite toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.

Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des **bons de dépôt** à 1, 2, 3 et 5 ans, au taux de 4 1/4 % l'an. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.

Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à 4 % l'an jusqu'à fr. 5000, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle s'occupe de la **gérance de fortunes** et soigne l'**achat, la vente et la garde de titres** à des conditions très modérées.

Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.

Elle négocie les **monnaies et billets de banque étrangers**.

Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine**.

Or fin pour doreurs.

FABRIQUE DE BOITES de MONTILIER

A remettre pour cause de santé, dans ville très importante du Jura bernois, joli **Magasin d'Horlogerie-Bijouterie** cessation de viron 120 dz. **Fontaine-lépine** et mise à l'heure boîtes américaines rubis, très modernes. Adresser offres sous chiffres **H 6794 J à Haasenstein & Vogler, St. Imer.**

On demande H 24356 C
Représentations
**commissions et courta-
ges.** Références sérieuses à
disposition. 1185
Emile Rueff
Rue Jardinière 92 Chaux-de-Fonds

Fabricants d'horl. cherchent
relations
avec 1^{re} mais. qu'intéresse
l'art. Genève, toutes hauteurs
et grandeurs en 1^{re} qualité.
Offres s. chiffres **M 40149 X**
à **Haasenstein & Vogler**,
Genève. 1176

Machines

<p>s avec détails H 15931 C à & Vogler, -Fonds. 1180</p> <p>E F</p> <p>TECHNICIEN orlogerie de- chef d'ébau- ment bien toutes ébauche ainsi atillage. Place</p> <p>es s. chiffres haasenstein lmier. 1177</p>	<p>nes, à replanter, à denturer, à sertir, etc. On échangerait contre un petit tour de méca- nicien-outilleur, de première qualité. 1182</p> <p>Adresser les offres à MM. Aubert frères, Le Lieu.</p> <p>Payez à l'ordre de..... Valeur..... Quelquepart, le.....</p> <p>Timbres métal et caout- chouc, cachets à cire dateurs et numérotateurs, accessoires,</p> <p>Papeterie Marcel Grum- bach, Bienna. 1175</p>	<p>de-Fonds. 1181</p> <p>Chef d'ébauches 37 ans, connaissant bien la partie, construction de ca- libres et mise en fabrica- tion, cherche place. S'adr. s. chiff. P 5482 L à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 1162</p> <p>Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis. H. Friesch, expert compta- ble. Zurich F. 21. H 1512 14</p>
--	---	---

E.D. Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
12, Oude Turfmarkt
AMSTERDAM
HOLLANDE
H20065 - 236

Sertissages de Chatons

Sertisseur capable d'entreprendre des sertissages de chatons. Travail sans reproches par procédé mécanique. Prix avantageux par série importante.

Adresser offres s. chiffres H 6764 J à Haasenstein & Vogler, Tramelan.

On cherche:

1 jeune technicien sur la partie d'ébauches

1 visiteur expérimenté pour le finissage (barillet et mobiles).

1 bon mécanicien (sachant faire des étampes et petit outillage),

seront engagés de suite par fabrique d'ébauches et finissages.

Adresser les offres s. chiffres H. H. 2003 à Haasenstein & Vogler, Bienn.

1169



REPRÉSENTATION

est demandée par Monsieur connaissant la branche à fond, bien introduit auprès de la clientèle horlogère, etc. Entrerait évent. en qualité de commanditaire avec dépôt. Montant de la caution serait à convenir.

Adresser offres sous M. M. 4520 à Haasenstein & Vogler A.-G. Frankfurt a. M.

Au comptant !!!

On cherche fabrique d'horlogerie de montres pour bracelets, en or, argent et métal doré, le meilleur marché qui existe. Grandes commandes régulières seront données à une fabrique qui pourra servir très vite.

Adresser offres avec prix sous chiffres M N 52 à Haasenstein & Vogler, Pforzheim. H 63692 - 1140

On demande pour l'Angleterre et les colonies

Représentations

pour montres de qualité moyenne. Bonne clientèle de gros et exportation. Excellentes références.

Ecrire sous K N 292 à Haasenstein & Vogler, 49, Queen Victoria Street, Londres E. C.

1166

Jeune 1152

Technicien-horloger

cherche place comme aide technicien ou dessinateur dans fabrique d'horlogerie. Ecrire s. chiffres H 15920 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

15 et 16 lig. ancre

Qui fabrique montres 15 et 16 lignes ancre extra bon marché? Commissions importantes et régulières par main de la place.

Offres s. chiffres H 24275 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1155

TABOURETS

en bois (vis en fer.)

Fourn. Alfred Schray, 713 succ. de C. Heitz, Bâle.

Technicien

ayant pratique, connaissant la fabrication mécanique, pièces simples et compliquées, ayant l'habitude de diriger personnel, cherche place stable. Faire offres s. H 24297 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1164

Extrait

d'un jugement rendu le 22 Novembre 1912 par M. le Président du Tribunal du district de Courtelary, dans une cause pénale liée entre la Fabrique des Longines Francillon & Co, à St-Imier, comme plaignante et Emile Sagne-Geiser, fabricant d'horlogerie, à Sonvilier, comme prévenu de contravention à la loi fédérale du 26 Septembre 1890 concernant la protection des marques de fabrique.

Nous, Président du Tribunal du district de Courtelary, statuant comme Juge au correctionnel, en application des art. 24 al. 1, 25, 32 et 33 de la loi fédérale du 26 Septembre 1890 concernant la protection des marques de fabrique et de commerce, des indications de provenance et des mentions de récompenses industrielles, 365 et 368 du Code de procédure pénale, 41 et suivants du Code des Obligations.

Reconnaissons Emile Sagne-Geiser coupable de contravention à la loi fédérale précitée, commise à Sonvilier, dans le courant de l'année 1911, par le fait d'avoir imité la marque "Longines", appartenant à la Société en commandite « Fabrique des Longines, Francillon & Co », à St-Imier, de manière à induire le public en erreur.

Et il est condamné de ce chef:

1. — Par voie de simple police à une amende de frs. 200, qui sera convertie en emprisonnement à raison d'un jour pour frs. 5 d'amende, si elle ne peut être recouvrée dans les trois mois;

2. — Il est pris acte de l'acquiescement d'Emile Sagne-Geiser au 3^{me} chef des conclusions de la partie civile, Fabrique des Longines, portant réclamation de frs. 2001 à titre de dommages-intérêts;

3. — Emile Sagne-Geiser est condamné à payer à la partie civile prénommée une somme de frs. 110.75 à titre de frais d'intervention;

4. — Il est condamné en outre aux frais envers l'Etat;

5. — Les deux plaques avec la marque illicite « Longins », sont confisquées et seront détruites.

Pour extrait certifié conforme.

H 6780 J

Le Greffier du Tribunal: Bourquin, not.

Exportation

Commerçant expérimenté, disposant de capitaux importants, cherche à reprendre, pour époque à convenir, maison d'exportation, ayant de bonnes relations ou représenterait négociants en horlogerie de l'étranger (préférence Angleterre et colonies) pour soigner leurs achats en Suisse et expéditions.

Offres sous chiffres J 6092 X à Haasenstein & Vogler, Genève. 1160

Technicien intéressé

Fabrique d'horlogerie désirant donner plus d'extension à son commerce CHERCHE UN TECHNICIEN connaissant parfaitement l'ébauche et les procédés modernes de fabrication. Si la personne est capable et contribue à donner du développement à l'affaire on l'intéressera. Place d'avenir pour technicien sérieux et capable.

Offres sous chiffres H 2146 U à HAASENSTEIN & VOGLER, BIENNE. 1170

La maison

H 24352 C

E. KIEK J^r d'Amsterdam

porte à la connaissance des intéressés que la raison sociale est changée en

Elka Watch Cy., "

Prière d'en prendre note. 1179

Jeune homme, allemand, âgé de 20 ans, bien au courant de tous les travaux de bureau de la sténographie et machine à écrire, ainsi que de bonnes connaissances des langues française et anglaise,

cherche place

1150

pour 1^{er} janvier 1913, de préférence à La Chaux-de-Fonds. Adresser offres s. chiffres H 2118 U à Haasenstein & Vogler, Bienn.

Les fabricants de montres

qui s'intéressent pour une grande nouveauté brevetée de bracelets extensibles sont priés de déposer leurs adresses au bureau Haasenstein & Vogler, Pforzheim sous chiffres F. G. 146. 1113 (H 63618 a)

Fabrique d'horlogerie compliquée

Walter Meylan, 4, Jacob Brandt, Chaux-de-Fonds

Répétitions à quarts et minutes syst. à tirages et pousoirs silencieux. Chronographes, carillons, quantièmes, automates. - Nouveautés: Répétitions quarts et minutes 17 lig. extra plates. 3 «Concerto» déposé. Téléphone 743. Rhabillages. H 20010 C

Grande Manufacture suisse de Montres

ayant ancien et important commerce en

Grande-Bretagne

demande représentants de premier ordre pour la vente de ses produits à

Londres et en Province

La situation pour les représentants est d'autant plus avantageuse que la maison possède une nombreuse et fidèle clientèle et dispose d'un stock considérable de montres à Londres, bien assorti dans tous les genres courants.

Inutile de postuler sans avoir de sérieuses références.

Faire offres tout de suite sous chiffres H 24310 C à HAASENSTEIN & VOGLER, LA CHAUX-DE-FONDS. 1168

Très important

Pour mettre fin à certains faux bruits qui semblent compromettre la bonne réputation de ma maison, je prie tous mes fournisseurs suisses de m'envoyer immédiatement leur « relevé de comptes » et s'ils n'ont pas reçu couverture dans la huitaine je les autorise à se faire inscrire à la Chambre cantonale du Commerce et de l'Industrie à La Chaux-de-Fonds, où les intéressés pourront demander des renseignements.

B. GOULDING,
1445 Wholesale & Export Merchant
London E. C.
H 21249 C 61, Great Eastern Street

Exigez dans vos **BOITES DE MONTRES „PLAQUÉ OR“**
LES MARQUES:

GENEVA WATCH CASE Co **GRM GENÈVE**

CE SONT les plus **ÉLÉGANTES** les plus **AVANTAGEUSES**

MANUFACTURE GENEVOISE DE BOITES DE MONTRES GENÈVE

Cristallerie de Bohême
VERRES DE MONTRES
Gros **W. Hummel fils** Détail
La Chaux-de-Fonds

Stock complet

de verres de montres dans tous les numéros et genres courants.

H 20084 C 321

FABRIQUE D'HORLOGERIE
H. GASSER & Co
BIENNE (Suisse)

SPÉCIALITÉ:

Montre ancre 11 lig.

en boîtes or, plaqué or, argent et acier

Grand assortiment en

MONTRES BRACELETS
H 88 U mouvements cylindre et ancre.

74

Graizely & Co

LA CHAUX-DE-FONDS

MONTRES-BRACELETS 8 JOURS

„HEBDOMAS“



Grandeurs: 12 lig. et 14 lig.

8 Jours. — Ancre spiral Breguet. — Levées visibles.

Marche et réglage garantis.

Anneaux « SÉCURITAS » brevetés.

Demandez échantillons et prix.

Imprimerie

H 36804 C

C. & J. ROBERT-TISSOT

41, Rue du Parc, 41 — La Chaux-de-Fonds 1172

Travaux d'impression en tous genres

SPÉCIALITÉ DE FORMULAIRES P^r L'HORLOGERIE
CIRCULAIRES — CATALOGUES — PRIX-COURANTS
SACHETS et ENVELOPPES — ETIQUETTES VOLANTES

Fabrication soignée de **mouvements 15-17 pierres**, genre Amérique et **montres ancre, 10-11 lignes**, or, argent, acier, **bracelets** et autres genres. Terminaison de calibres particuliers aux meilleures conditions.

H 6007 J 580

H.-Arnold Richard, Sonvilier.

JURA WATCH Co. - Delémont

H 6104 J Manufactures de Montres américaines fantaisie, électro, métal et acier. X

657

1 Montres or en tous genres
Henri Meyer
 Bracelets or extensible plaqué or extensible anse avec cuir ancre et cylindre
 H 20083 C 278 Prix très modérés
 La Chaux-de-Fonds, Parc 104

Roskopf

Qui serait acheteur régulier en gros, de bonnes montres, système Roskopf, qualité garantie et bon marché dans tous les genres, à clé, genre turc, et remontoir, sav. et lépine, ordinaire et fantaisie. Tous genres de boîtes métal, acier et argent. **Grande production pour tous payés.** 1078

S'adresser sous chiffres H 24085 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

CHINE

Pour Maisons Carlowitz & Co. Hambourg, Shanghai, Hong-Kong et China et Hope Brothers & Co. Shanghai, faire offres avec échant. à : Ernest Tolck, Léop. Rob. 78 La Chaux-de-Fonds. — Aucune offre directe. H 20082 C 277

Jeune homme

21 ans, sérieux et actif, ayant fait apprentissage dans fabrique d'horlogerie, connaissant la comptabilité, ainsi que tous les travaux de bureau, ayant aussi de très bonnes notions de langue allemande, cherche engagement pour époque à convenir. Adresser offres s. chiffres H 6763 J à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 115

A vendre un H 24285 C

Marteau-pilon

(Mouton), avec avancement automatique, à l'état de neuf. S'adresser à M. H. A. Richardet, rue du Parc, 60. La Chaux-de-Fonds. 1159

LA CHAUX-DE-FONDS.

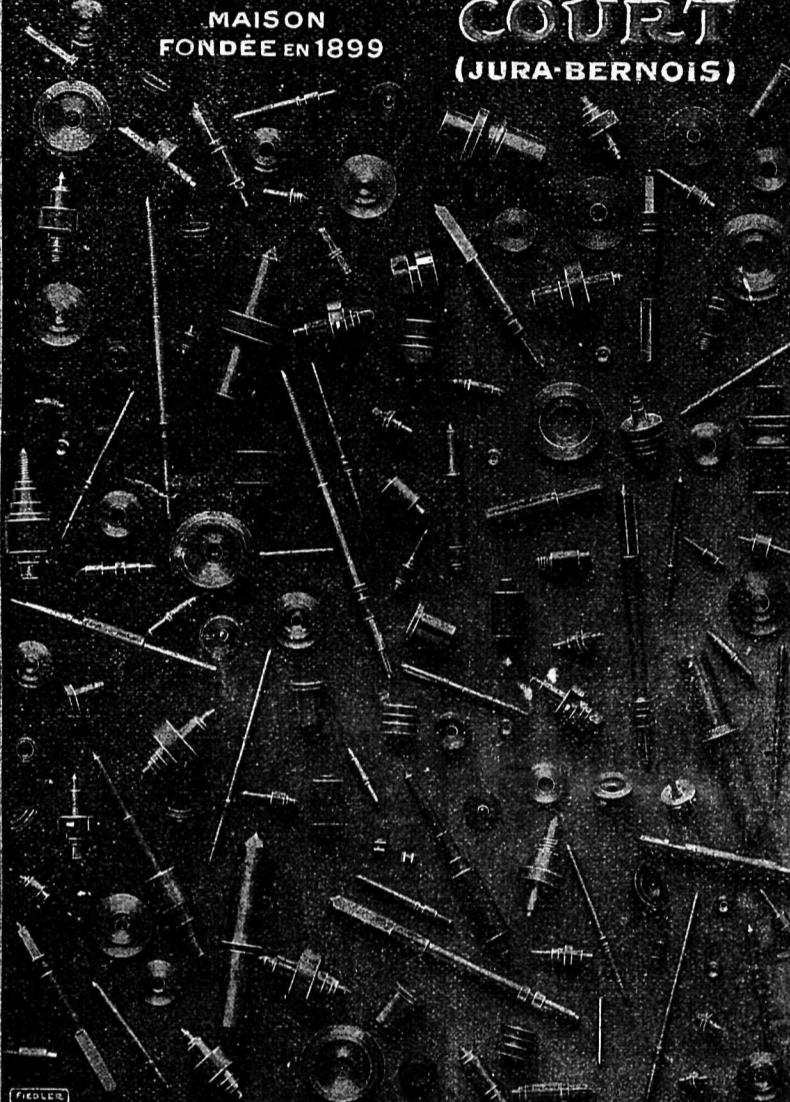
Fabrique de Décolletages en tous genres pour l'Horlogerie

A. D. A. L. E. R. T. A. R. T.

SUCC. DE ALLIMANN FRÈRES

MAISON
FONDÉE EN 1899

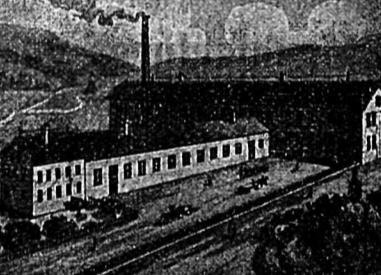
COURT
(JURA-BERNOIS)



TOUS TYPES DE MÉTALS
TOUS TYPES DE MÉTALS
TOUS TYPES DE MÉTALS

PRODUCTION JOURNALIÈRE
EXCEDANT 300,000 PIÈCES

LA MAISON
PAR SES DERNIÈRES INSTALLATIONS
EST À MÉME DE SATISFAIRE SA
CLIENTELE TRÈS RAPIDEMENT



Grande Brasserie Ariste Robert. — Etablissement de 1^{er} ordre. — Dîners à prix fixe. Rendez-vous du monde horloger en passage à La Chaux-de-Fonds. H 20053 C 30 Restauration à la carte.

BOITES DE MONTRES PLAQUÉ OR
Illinois

WATCH CASE CO.
ELGIN
U.S.A.

REPRÉSENTANT:

ALBERT LECOULTRE
RUE NEUVE, 8
LA CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 979

H 20063 C 200

RONDELLES A POLIR

en feutres bruns première qualité et en feutres blancs qualité superfine (Mérinos), de toutes dimensions, à prix de fabrique. Visite sur demande. Demandez échantillons chez **Les Fils de Wyser frères**, fabriqué de feutres, N^o Gœsgen près Aarau. H 2421 Z 503

SWISS JEWEL Co (A. S.)

Siège: Genève (8 succursales)

Correspondance à adresser à Locarno (Suisse.)

Entreprise la plus importante pour la fabrication de Pierres d'horlogerie et pour tout instrument de précision.

Spécialité qualité soignée. Trous olivés. H 10 F 15

Diamant (roses) pierres taillées pour décoration.

Diamant et pierres brutes pour l'horlogerie et l'industrie.

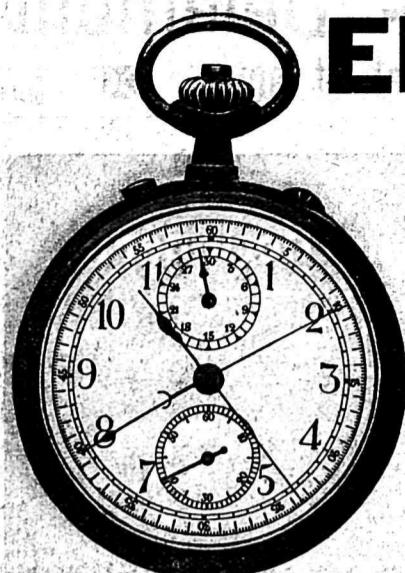
Fabriques de Pierres fines
pr Horlogerie
Spécialité: „Grenat“

Theurillat & Cie
Porrentruy

H 2468 P

Interchangeabilité et fidélité absolue. — Livraison par retour
500 ouvriers

Usines: 3 en Suisse, 2 en France, 1 en Italie et 1 en Autriche



ED. HEUER & CO, BIENNE

Spécialités:

CHRONOGRAPHES et RATTRAPANTES

marche et fonctionnement irréprochables garantis

BRACELETS-MONTRES ancre

or, argent, formes classique et fantaisie

MONTRES ANCRE

19 lignes plates, élégantes, précises, bon marché

H 1982 U 1077



Médailles aux
Expositions universelles de Paris
et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

L'Industrielle

Maison fondée en 1887

Société anonyme

* Manufactures de Cartonnages *

en tous genres, pour toute industrie et pour tous pays

La plus importante des fabriques de **Cartonnages pour l'Horlogerie**

Procédés de fabrication patentés. — Machines et outillage de la dernière perfection.

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie, à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de cartons avec intérieur molleton-veloutine extra.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule **plus de 200 ouvrières et ouvriers**.

Stock continu d'environ 500,000 cartons genres courants.

H 3114 F

Directeur général: **H. Schmidlin.**

Pour adresse: **L'Industrielle, à Fribourg.**

619

Construction et transformation de calibres
Pointeurs, origines, plaques à sertir, etc.
Jules Lecoultrre, Tavannes

H 6105 J
659

Pivotage d'échappements ancre sur jauge
Décolletage d'axe de balancier et de tiges d'ancre

LOUIS THIÉBAUD

Bienne

Atelier spécial pour pivotage de portes-échappements
en tous genres

1047

Prix avantageux.

Prix avantageux.

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la

Fabrique „Rebbberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne

Maison fondée en 1878

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Daniel JeanRichard, 43

la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de **montres de dames, ancre et cylindre**, 9 à 13 lig. en boîtes or, argent et acier.

La montre 11 lig. ancre **Rebbberg** a obtenu bulletin d'observation de 1^{re} classe. H 1456 U 796

VÉRITABLE — VERO — ECHT — VERDADERO

MANUFACTURE D'HORLOGERIE

par procédés mécaniques absolument interchangeables. — Usine électrique.

Montres anti-magnétiques réglées et repassées

H 20097 C

Grandeur 16 à 21 lignes

732

ROSSKOPF & CO (S. A.)

La Chaux-de-Fonds (Suisse) Rue du Parc 2.

NOUVEAUTÉ:

Calibre extra plat 19"

Patent + 38124

Seconde au centre

Brevet + 26140



Montres-Réveil
ancre et cyl., double barillet
Chronographes-compteurs
et Tachymètres
ancre, levées visibles.

Montres-Bracelets pour Dames et Hommes

Prix et qualité sans concurrence

Exportateurs, demandez nos prix !

Bulletins d'expéditions.

Déclarations de douane.

Ficelles d'emballage.

Cires à cacheter brune et rouge.

Papiers de soie et d'emballage.

H 20103 C

Imprimerie Horlogère E. SAUSER

Rue du Parc, 76, La Chaux-de-Fonds

Impressions soignées en tous genres. 1135